



Reprise des travaux à l'Assemblée nationale Notre droit fondamental de négociier est clairement en péril !

Le 9 février 2016, les travaux ont repris à l'Assemblée nationale. La veille, Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a tenu une conférence de presse afin de rappeler au gouvernement que les municipalités souhaitent des modifications législatives révisant le cadre des relations du travail dans le milieu municipal et elle a demandé au gouvernement Couillard d'agir au cours de la présente session parlementaire qui doit prendre fin le 10 juin prochain.

Toujours empressés quand vient le temps de bafouer les droits des travailleuses et des travailleurs du Québec, le ministre Martin Coiteux et le premier ministre Philippe Couillard ont vite rassuré la présidente de l'UMQ et ont réaffirmé l'intention du gouvernement de répondre positivement aux souhaits des municipalités.



Manifestation de la CSN lors de l'adoption du Pacte fiscal par les membres de l'UMQ.

La réplique de la FEESP-CSN

La FEESP-CSN a immédiatement réagi pour dénoncer l'approche du gouvernement qui avait annoncé, lors de la signature du pacte fiscal, qu'il allait entreprendre une démarche avec les intervenants du milieu municipal alors que manifestement, son idée est faite, les dés sont pipés et notre droit fondamental de négociier est véritablement en péril!

La FEESP-CSN a aussi dénoncé le fait que les municipalités invoquent la capacité de payer des contribuables pour obtenir des pouvoirs leur permettant de nous imposer des conditions de travail alors qu'elles ferment volontairement les yeux sur l'un des principaux pro-

blèmes financiers dans le monde municipal, à savoir le recours au privé avec les dépassements de coûts et les risques de corruption qu'il génère.

Les membres des syndicats de la FEESP-CSN sont actuellement en campagne, notre indignation est grandissante et nous ne lâcherons pas le morceau. Le ministre Coiteux espère peut-être aller de l'avant sans nous consulter, mais nous allons nous faire entendre! Nous ferons tout pour l'empêcher d'envenimer les relations de travail dans les municipalités du Québec. Il nous trouvera sur son chemin, en colère et solidaires!





Ensemble, protégeons le droit fondamental de négociier !

La tournée des régions sur le pacte fiscal va bon train ! Des représentantes et des représentants de la FEESP-CSN et des secteurs municipal et transport se rendent partout au Québec afin de sensibiliser les membres des syndicats aux conséquences potentiellement désastreuses du pacte fiscal conclu entre le gouvernement Couillard et les municipalités.

Au 8 février 2016, plus de 105 syndicats auront été rencontrés. À la fin de la tournée, près de 150 syndicats auront eu, sous une forme ou une autre, l'occasion de participer à celle-ci et de mieux comprendre la menace que constitue le pacte fiscal et les changements législatifs qu'il annonce.

Une menace aux droits de tout le monde

Les changements législatifs annoncés constituent une attaque directe au droit fondamental de négociier. Ce droit n'est pas seulement celui des employés du secteur municipal et du secteur transport, mais c'est celui de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Québec. C'est pourquoi il est important de sensibiliser la population quant à la portée de ce qui se prépare. Nous devons donc toutes et tous porter fièrement et le plus visiblement possible le foulard de la campagne afin de susciter la discussion avec les membres de nos familles, nos amis et nos concitoyennes et concitoyens.

La seconde phase de notre campagne

Nous entreprendrons très bientôt la seconde phase de notre campagne. Nous rencontrerons le nouveau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux. Nous interpellons des députés et des ministres dans chacune des régions. Nous tiendrons diverses actions pour faire savoir que le droit de négociier est un droit fondamental que nous

n'accepterons pas de voir bafoué. Nous visiterons aussi les élus des conseils municipaux lors de séances publiques pour tenter de leur faire comprendre qu'ils n'ont absolument rien à espérer du pacte fiscal, ce cadeau empoisonné qui détériorera les

relations du travail là où elles sont harmonieuses et qui les envenimera aux rares endroits où elles sont déjà difficiles. Soyez donc prêtes et prêts à participer aux diverses actions à venir.

Ensemble, protégeons le droit fondamental de négociier !



La tournée du Québec en cours fait l'objet d'une excellente couverture.

Nous vous invitons à suivre les développements de la campagne et à consulter la revue de presse sur <http://feesp.csn.qc.ca/campagne/le-droit-fondamental-de-negocier>